



L'ex ministre de l'immigration et de l'identité nationale devient ministre du travail :

Faut-il craindre des dérapages?

Le syndicat national CFTC-TEF des agents du Ministère du travail exprime ses plus grandes craintes à la suite de la nomination au Ministère du Travail et de la Solidarité de Brice HORTEFEUX, ex Ministre de l'Immigration et de l'identité nationale, qui arrive avec un bilan de 29 796 « éloignements » en 2008 (soit 45 000 étrangers), dont bon nombre de salariés étrangers exploités.

Le syndicat CFTC-TEF qui représente les inspecteurs et contrôleurs du travail du régime général, du transport, de l'agriculture et des affaires maritimes et leurs agents administratifs, a dénoncé également en son temps et combattu comme les autres syndicats la tentative de M. HORTEFEUX, à son arrivée au Ministère de l'Immigration, d'affecter des inspecteurs et des contrôleurs du travail à son ministère.

En effet, à la création de ce portefeuille controversée, il n'y avait eu de précédent au Ministère de l'immigration que la période de 39-45 durant laquelle les inspecteurs du travail ont traversé une période sombre de leur histoire, quand « l'inspection départementale du travail » est chargée de contrôler les « prélèvements de main-d'œuvre » en application de la politique gouvernementale. Ils ont résisté.

Cela fait frissonner d'effroi nos anciens. N'oublions pas. La France était un exemple dans le monde. Le pays des droits de l'homme. De l'Homme tout court. Ni blanc, ni noir, ni jaune. De l'Homme.

Les agents ont manifesté leur révolte et la CFTC l'a fait savoir en adressant des tracts à tous ses collègues, pour dénoncer dans un front syndical uni de l'inspection du travail, ce décret. L'ensemble des syndicats voulait déposer un recours devant le Conseil d'État contre les attributions du ministre de l'Immigration Brice HORTEFEUX, qui auraient permis à ce dernier d'utiliser les inspecteurs du travail dans la recherche des travailleurs étrangers en situation irrégulière. Ce projet de décret qui donnait compétence à ce nouveau ministre sur le travail illégal des étrangers, créait une catégorie juridique « de délit » qui n'est pas prévue par la loi et qui n'existe ni dans le code pénal, ni dans le code du travail". Le Gouvernement a reculé face à ce front uni.

La CFTC rappelle que tous les agents de l'inspection du travail ont pour rôle de vérifier l'application de la réglementation du travail, qui était par le passé censée protéger la partie la plus faible, le salarié. Cette mission conférée par la convention 81 de l'OIT nécessite **une parfaite indépendance** que le syndicat CFTC-TEF tient à faire respecter et rappellera à chaque occasion pour ne pas risquer de nouveaux dérapages.

Brice HORTEFEUX n'est pas connu pour être un homme de dialogue social. Le Ministère du Travail après le Ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale est une bien étrange reconversion qui fait naître les plus grandes craintes.

Au-delà de ces craintes, la CFTC jugera sur pièces avec la plus grande attention car si Xavier BERTRAND était un homme de dialogue social, il l'a néanmoins honteusement bafouée et foulé au pied en imposant la fin des 35h dans sa loi portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » contre l'avis des partenaires sociaux (même le MEDEF s'était insurgé).